

COMMUNIQUE DU COLLECTIF DES USAGERS ET SALARIES DE LA RCEA

Ce samedi 20 novembre 2010, partisans et nouveaux convaincus de la nécessité d'une RCEA « route-express à 2 x 2 voies gratuites donc publiques » nous nous sommes donnés rendez-vous au Col de Vaux (Vérossvres) pour, au nom de tous les contribuables, pré-inaugurer ce nouveau tronçon de la voie rapide, à 110 km/h, 2x2 voies.

Malgré notre satisfaction du bon usage, ici, de l'argent public, nous supportons mal « l'obscénité à penser que cette réalisation heureuse mais coûteuse a peut être la malchance d'être placée dans un avenir proche entre deux barrières de péage pour le bénéfice d'actionnaires d'une société privée autoroutière appelée pudiquement [comme pour éviter un gros mot] « concession » !

La stratégie gouvernementale consiste à grossir les coûts et à présenter une réduction des délais jamais égalée, pour conduire naturellement à la seule voie de la privatisation. Sans compter ce que l'État mettra en plus dans le plateau royal de cette privatisation : les travaux pour les tronçons Digoin Paray le Monial, Charolles la Fourche, la Chapelle du Mont de France et de Sainte-Cécile à la Roche Vineuse comprenant le Col du Bois Clair, le viaduc de Charolles, le viaduc de la roche et le doublement du viaduc de Volesvres en cours **ont déjà été tous payés par les contribuables !**

En plus... en bonus ! : une subvention de 150 millions d'euros sera donnée pour équilibrer le budget de la Société d'autoroute.

L'État avance un coût minime des péages à environ 7 cts/Km du fait que 50% des travaux sont déjà réalisés, ce qui aurait conduit donc à 14 cts du Km; par rapport à un trajet aujourd'hui chez APRR Chalon-Tournus à 1,70 euros pour 20 Km soit 8,5 cts/Km: **Où passe la différence ?**

Seul le tronçon Montmarault-Mâcon est envisagé comme autoroute payante. Pourquoi L'État donnera 85 millions d'euros par an pour une RCEA **concédée au privé** et seulement 27 millions par an pour une RCEA **publique** ?

Comment accepter de reporter la dangerosité de l'itinéraire sur des routes non aménagées pour recevoir le trafic détourné ?

Le projet actuel de 2X2 voies à 110 répond bien mieux aux exigences environnementales et de sécurité.

Face à ce constat et à toutes les alternatives possibles de financement et de coût, il convient que le maître d'ouvrage (l'État) fasse d'autres propositions.

POUR UNE RCEA PUBLIQUE ET GRATUITE

Pour le Collectif des Usagers et Salariés Christian Beurrier email : christian-beurrier@orange.fr